

Coronavirus: quoi de neuf depuis mardi? (synthèse)

Mots-clés : #santé publique #infectio #établissements de santé #ministères #soins de ville #médico-social #officine #protection sociale #Matignon #ministère-santé #Bercy #DGS #hôpital #clinique #Espic #Ehpad #prévention #veille sanitaire #épidémio #réa-soins intensifs #géronto #recherche #assurance maladie #médecins #paramédicaux #libéraux #collectivités territoriales #Gilead #R&D #USA #HCSP #pédiatrie #transport #ANSP #ordres

PARIS, 30 avril 2020 (APMnews) - Face à une actualité riche et inédite, APMnews propose à ses lecteurs, deux fois par semaine (cf [dépêche du 28/04/2020 à 23:16](#)), un retour sur l'essentiel des informations liées à l'épidémie de Covid-19 des jours précédents, pour offrir une vue d'ensemble en quelques minutes.

Jeudi soir, la France comptait 26.283 hospitalisations pour Covid-19 (-551 en 24 heures) et 4.019 patients en réanimation (-188). Depuis le 1ers mars, 15.244 décès ont été rapportés en milieu hospitalier et 9.132 en établissements sociaux et médico-sociaux (dont ceux accueillant des personnes âgées dépendantes -Ehpad), soit un total de 24.376 (-289 vs mercredi).

Plus d'un million de cas et 60.853 décès ont été rapportés aux Etats-Unis. En Europe, le Royaume-Uni, qui consolide les données de ses Ehpad depuis mercredi, déplorait 26.711 décès jeudi, l'Italie 27.967 et l'Espagne 24.543.

En France, le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, a indiqué mercredi que le nombre de décès à domicile dus au Covid-19 serait connu en juin. Selon une enquête menée par le syndicat de médecins généralistes MG France auprès de ses adhérents, le virus a fait environ 9.000 morts à domicile entre le 17 mars et le 19 avril.

Interrogée par APMnews, Santé publique France a fait savoir que des données sur les personnels hospitaliers malades ou décédés seraient connues d'ici la fin de semaine. Les chiffres sur les décès dans le médico-social ne sont en revanche pas disponibles. En ville, une enquête est à l'étude avec l'assurance maladie et l'ordre des médecins, qui conduit déjà un recensement des professionnels malades et décédés.

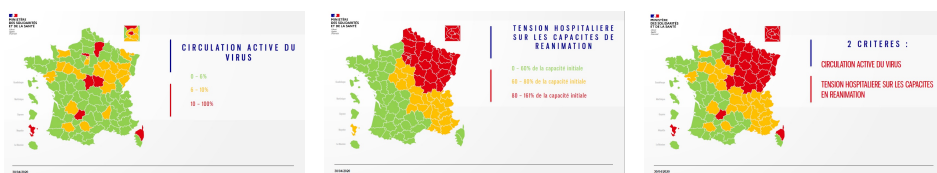
La secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, Geneviève Darrieussecq, a indiqué mercredi que le gouvernement évaluait si les dispositifs existants, notamment celui de pupille de la Nation, étaient pertinents pour accorder une "reconnaissance nationale" aux enfants de soignants décédés du Covid-19. "Ces enfants ne doivent pas être abandonnés", a-t-elle déclaré, en réponse à une demande formulée par 40 députés (principalement de la majorité).

Départements en vert, rouge et... orange

Adoptée à l'Assemblée nationale mardi, la stratégie de déconfinement, qui commencera le 11 mai, sera soumise au vote des sénateurs lundi. Les parlementaires seront ensuite saisis d'un projet de loi qui permettra en particulier de prolonger l'état d'urgence sanitaire de deux mois, jusqu'au 24 juillet. Le texte sera présenté samedi en conseil des ministres.

Le premier ministre, Edouard Philippe, a échangé mercredi avec les associations d'élus locaux et les préfets sur la déclinaison du plan de déconfinement dans les départements et les régions. Des discussions ont également eu lieu jeudi avec les partenaires sociaux.

Le 7 mai, les départements seront classés en rouge ou en vert, impliquant une sortie de confinement plus ou moins stricte. Trois indicateurs seront pris en compte: la circulation du virus, la tension sur les capacités régionales de réanimation et les capacités locales à effectuer des tests et détecter les chaînes de transmission.



Comme promis par Edouard

Philippe, Olivier Véran a présenté jeudi de premières cartes par département, avec les données disponibles à ce jour (voir ci-contre).

Deux cartes concernent les deux premiers critères et une troisième en fait la synthèse, avec à chaque fois des départements en rouge, vert et orange. "Aujourd'hui, nous avons maintenu des zones oranges, qui ont vocation à basculer, d'ici au 11 mai, en vert ou en rouge si la circulation du virus devait s'accroître ou s'il y avait trop de malades dans les services de réanimations", a observé le ministre. Une quatrième carte concernant le critère sur la capacité de tester sera diffusée prochainement.

Le classement des départements aura des conséquences sur le rythme de réouverture des écoles (à compter du 11 mai) et des collèges (à compter du 18 mai). Invité mercredi sur BFM TV/RMC, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, Jean-Michel Blanquer, a fait savoir qu'un protocole sanitaire encadrant la reprise de l'école serait présenté vendredi. Selon le ministre, le protocole est inspiré d'une [note](#) du conseil scientifique placé auprès du gouvernement, qui avait initialement recommandé d'attendre septembre pour rouvrir les écoles.

Dans les transports publics, le déconfinement s'accompagnera du port obligatoire du masque. Mercredi au micro d'Europe 1, le secrétaire d'Etat en charge des transports, Jean-Baptiste Djebbari, a prévenu que des contrôles auront lieu dès le 11 mai. Il y aura "possiblement sanction", a-t-il ajouté, en précisant qu'il y aurait une forme de souplesse le premier jour pour ceux qui ne seraient pas encore équipés.

Dans un [avis](#) publié mercredi, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) s'est prononcé contre les dispositifs de prise de température à l'entrée des bâtiments et des transports, disant privilégier "l'autosurveillance, la déclaration spontanée et la consultation d'un médecin en cas de symptômes évocateurs" d'infection.

Des masques en vente dans la grande distribution et en pharmacie

Dans un communiqué, le ministère de l'économie et des finances et la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) ont annoncé mercredi qu'il sera possible d'acheter des masques grand public réutilisables et des masques à usage unique en supermarché à partir de lundi.

Les enseignes de la grande distribution alimentaire "vendront les masques avec une marge minimale". Le prix de base d'un masque grand public sera de l'ordre de 2 à 3 euros, soit un coût à l'usage de 10 à 30 centimes selon le nombre de lavages et de réutilisations possibles. Le prix d'un masque à usage unique sera inférieur à 1 euro. Un guide de bonne pratique est attendu pour encadrer le nombre de masques par achat.

Des masques seront également disponibles en pharmacie. Dans un communiqué diffusé mercredi, les représentants de la profession ont invité les pharmaciens à vendre les masques chirurgicaux de leur propre stock "avec discernement" et "en les délivrant en priorité aux personnes fragiles ou à risque". Les masques issus du stock d'Etat doivent continuer à être distribués gratuitement et uniquement aux professionnels de santé.

En raison du confinement, les pharmaciens et les autres professionnels de santé de ville connaissent une importante baisse d'activité.

La Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) a annoncé mercredi l'ouverture d'un téléservice permettant aux libéraux conventionnés d'obtenir une aide visant à compenser partiellement les conséquences de la perte d'activité. Le ministère des solidarités et de la santé a précisé que l'aide sera "versée sous forme d'un acompte dès le début du mois de mai" et donnera lieu à régularisation "une fois connues définitivement les pertes d'activité subies au cours de la crise".

Cas pédiatriques inquiétants

L'actualité scientifique des derniers jours a été marquée par un potentiel lien entre le Covid-19 et des cas pédiatriques de syndrome inflammatoire vasculaire associé à de la fièvre et des symptômes digestifs, ressemblant à la maladie de Kawasaki.

En France, une quinzaine de cas ont été rapportés depuis mi-avril, a indiqué mercredi Olivier Véran, qui dit suivre le sujet avec "beaucoup de vigilance" et "une certaine inquiétude". Le Royaume-Uni, l'Italie et la Belgique ont aussi identifié des cas.

Jeudi, l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) a rapporté qu'un peu plus de 20 cas de syndrome pédiatrique de type Kawasaki ont été recensés depuis le 15 avril dans les réanimations franciliennes. Tous ont été en contact avec le virus mais le lien de causalité n'est pas encore établi.

De nombreuses questions se posent sur les enfants et le Covid-19, suscitant des inquiétudes vis-à-vis de la réouverture des écoles. "On ne sait pas du tout ce qu'il se passe chez les enfants de moins de 10 ans", a reconnu le président du conseil scientifique, le Pr Jean-François Delfraissy, jeudi au Sénat. Selon des travaux de l'équipe du virologue allemand Christian Drosten, la charge virale ne serait pas significativement différente entre les enfants et les adultes.

Premiers résultats favorables pour le remdésivir

Côté essais cliniques, des résultats positifs ont été annoncés mercredi par les National Institutes of Health (NIH) américains pour l'antiviral remdésivir (Gilead). La molécule a réduit de 31% le délai de guérison de patients infectés, ce qui était le critère principal d'évaluation d'un grand essai randomisé vs placebo mené sur 1.063 malades hospitalisés présentant une atteinte pulmonaire. Les chercheurs ont également noté une tendance en faveur d'une baisse de la mortalité mais elle n'était pas statistiquement significative.

Ces résultats positifs contrebalancent les conclusions négatives d'une étude chinoise publiés jeudi par le Lancet (et par erreur lundi sur le site de l'Organisation mondiale de la santé -OMS).

Anthony Fauci, directeur du National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID) et conseiller de Donald Trump sur l'épidémie, a indiqué que les données issues de l'étude permettaient de faire du remdésivir le standard de soin pour les formes graves du Covid-19. La Food and Drug Administration (FDA) américaine a fait savoir qu'elle était en discussion avec Gilead pour mettre la molécule à la disposition des patients le plus rapidement possible.

gb/eh/APMnews

[GB8Q9LJL7]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2020 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=350714&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowGk6zo8ZpTzoZE6XBIPc3VjgbnNr3wrgztvTDRPUtMO82KpFip2JJVQy53DfK7B70Z7em0pifgAeF0Ryk84Wn3ToqpPhIFJKTRxWXDHNRDkLdLCOgzw11ZMufm7DVIgXtj_NpkkkfZQvNE2IBCaMNIZ4ujtrPVofb_nj9il059fX2ExNC-Fcc7GWubyA7T6WMOQ_Nn9h6db4oYJ4rjYBY